

nombre de six ; ce qui cependant ne doit avoir son exécution qu'en cas de mort ou de démission des Députés actuels, dont le zèle & l'attention Nous assûrent une parfaite réussite de nos desseins.

VII. Comme l'administration économique des fonds est embarrassante & sujette à des dangers & des variations d'une année à l'autre par rapport aux revenus, Nous ordonnons qu'on afferme les biens-fonds, tant de cette Maison que des autres lieux pieux qui en dépendent.

VIII. Pour simplifier de plus en plus l'administration de la Maison des Orphelins, ainsi que celle des autres Villes & de cet Etat, on devra, dans l'espace de quatre ans, vendre à l'enchère ou donner à bail emphithéotique les maisons qui leur appartiennent dans les Villes, à l'exception de celles qui sont voisines des Hôpitaux, Maisons d'Orphelins & autres lieux de semblable nature.

IX. Enfin, pour que le nouvel établissement d'une Maison d'Orphelins plus considérable serve aussi au progrès des Arts & à l'avantage de ceux qui les exercent, Nous voulons qu'il y soit établi une Ecole pratique de Mécanique, semblable à celle que Nous avons instituée dans notre Ville Capitale de Vienne, & dans laquelle, outre les jours consacrés aux leçons pour les Orphelins, il y en ait une tous les jours de Fête (par ce qu'on ne peut les donner les autres jours) pour les Artisans qui veulent venir s'y instruire : dans sale qui servira à ces leçons on conservera tous les modèles des machines qui auront été inventées & présentées au Gouvernement, ou à notre Chambre de Commerce. Ceux des machines les plus utiles en chaque genre pourront y être librement vûs, pour qu'on puisse combiner leur différence d'avec ceux de même espèce dont on se sert dans les autres Pays, & juger par cette comparaison du plus, ou moins de dépense des uns & des autres, ainsi que du plus ou moins d'avantage que les Artistes en pourront retirer. Si recommandons au zèle du Sérénissime Archiduc Gouverneur de faire observer ce Règlement avec exactitude &c.

Donné à Vienne le 22. Juin 1772. Etoit signé
MARIE-THERESE.

ROME.